



PROGRAMME DLAL FEAMPA 2021 - 2027

GROUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE AQUACULTURE ÎLES ET ESTUAIRES CHARENTAIS

**UNE TRANSITION BLEUE EN FAVEUR DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE POUR
LA PRÉSERVATION D'UN TERRITOIRE MARITIME ET LITTORAL SITUÉ ENTRE
ESTUAIRES ET MARAIS**

Comment diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue

RAPPORT ANNUEL 2024



SOMMAIRE

Table des matières

Bilan du DLAL FEAMPA au 31/12/2024	3
Mise en œuvre du DLAL FEAMPA et état d'avancement en 2024	8
Objectif stratégique 4 : Une transition bleue en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la préservation d'un territoire maritime et littoral situé entre mer et marais	8
FA 4.1. Dynamique économique des filières pêche et aquaculture.....	8
FA 4.2. Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture	9
Objectif stratégique 5 : Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires	10
FA 5.3. Coopération pour accompagner une transition bleue en faveur des filières pêche et aquaculture	11
Animation et communication.....	11
Avenant à la convention GAL et organisme intermédiaire	11
Les réunions du GALPA.....	11
Rendez-vous et échanges avec les porteurs de projet.....	12
Les outils du GALPA	12
Suivi des réunions du Groupe de Travail Interfonds (GTI)	12
Les groupes de travail thématiques	12
Mission croissance bleue sur le territoire de contractualisation	12
Groupe de travail sur les norovirus	12
Les réseaux du DLAL FEAMPA	12
Le réseau régional	12
Le réseau national DLAL FEAMPA	13
Le réseau européen FAMENET	13
Communication	13
Site Internet du Territoire Îles et Estuaires Charentais	13
Formation et participation à des journées thématiques ou colloques	13

Bilan du DLAL FEAMPA au 31/12/2024

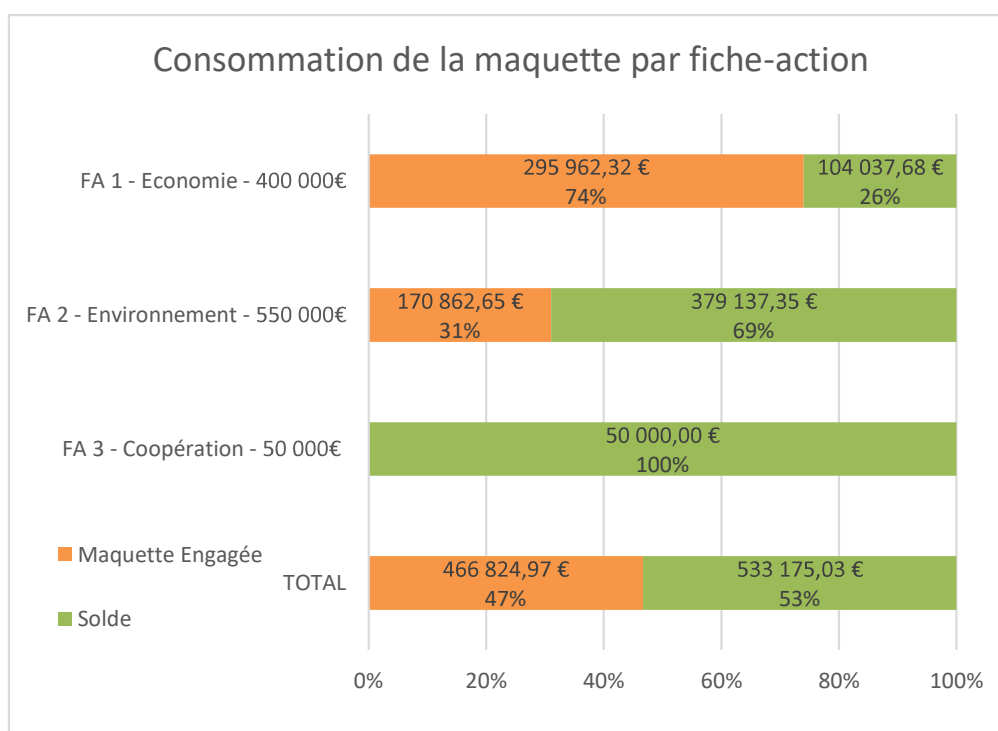
➡ Vie des dossiers :

- 13 dossiers sélectionnés au 31/12/2024 (6 projets 2023 ; 7 projets 2024)
- Conventionnés : 6
- Demande d'acompte : 1
- Payés : 0

➡ Consommation de la maquette financière :

- Montants FEAMPA : 466 824,97€ engagés ; 2 345,60€ payés (acompte) ;
- Part Région : 466 824,97€ sur les 13 dossiers
- Cout total éligible des projets : 1 167 062,39€ engagés ; 2 345,60€ payés ;
- Montants engagés par fiche-action :

Consommation maquette FEAMPA	Maquette attribuée	Maquette Engagée	Solde
FA 1 - Economie	400 000€	295 962,32 €	104 037,68€
FA 2 - Environnement	550 000€	170 862,65 €	379 137,35€
FA 3 - Coopération	50 000€	0€	50 000€
TOTAL	1 000 000	466 824,97€	533 175,03€



➡ Montants engagés par dossiers

- Répartition des projets (cout total des projets)

Montant total des projets	Nombre de projets
< 20 000€ de CT	2
Entre 20 000€ et 50 000€	3
Entre 50 000€ et 100 000€	4
> 100 000€	4
TOTAL	13

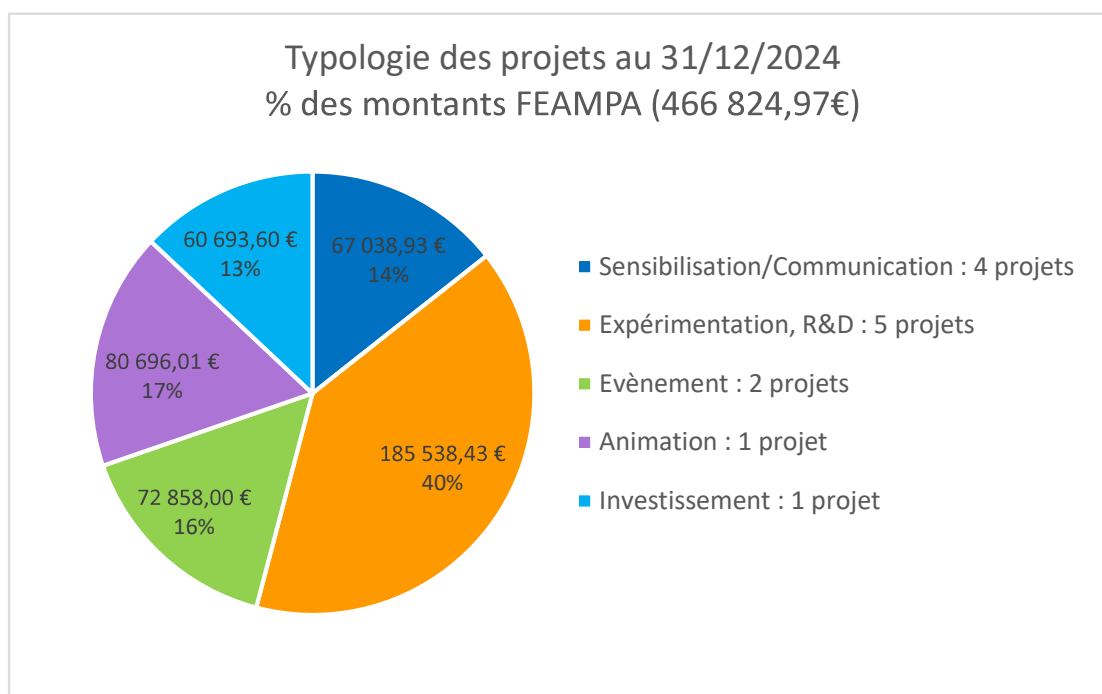
- Montant maximal dossier (exprimé en CT) : 201 740,02 €
- Montant mini (exprimé en CT) : 12 059,84 €
- Montant moyen (exprimé en CT) : 35 909,61 €

➡ Notation des projets :

- Un dossier à obtenu une note inférieure à 10, les membres du comité ont statué sur le fait que ce projet ne s'inscrivait pas au sein de la stratégie, ce dossier a été rejeté par le GALPA.
- Répartition des dossiers par note obtenue :
 - > Entre 10 et 12 points : 3 dossiers
 - > Entre 12 et 15 points : 9 dossiers
 - > Au-delà de 15 points : 1 dossiers

➡ Qualification des projets

- Le type de projets accompagnés



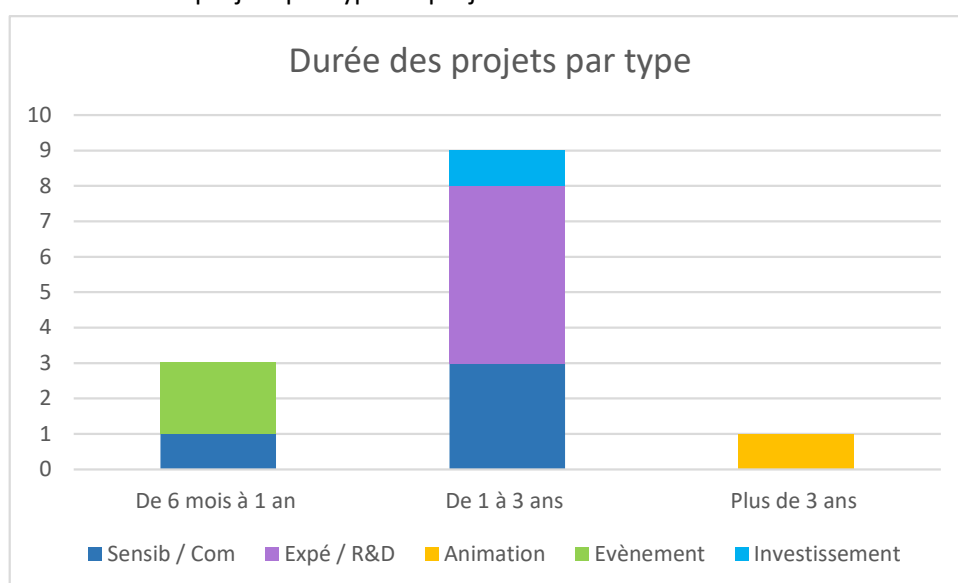
- Les montants moyens par types de dossier

Type de projet	Nombre de projet	Montant moyen par dossiers
Sensibilisation/Communication	4	16 759,73 €
Expérimentation	5	37 107,69 €
Évènement	2	36 429,00 €
Animation	1	80 696,01 €
Investissement	1	60 693,60 €
TOTAL	13	35 909,61 €

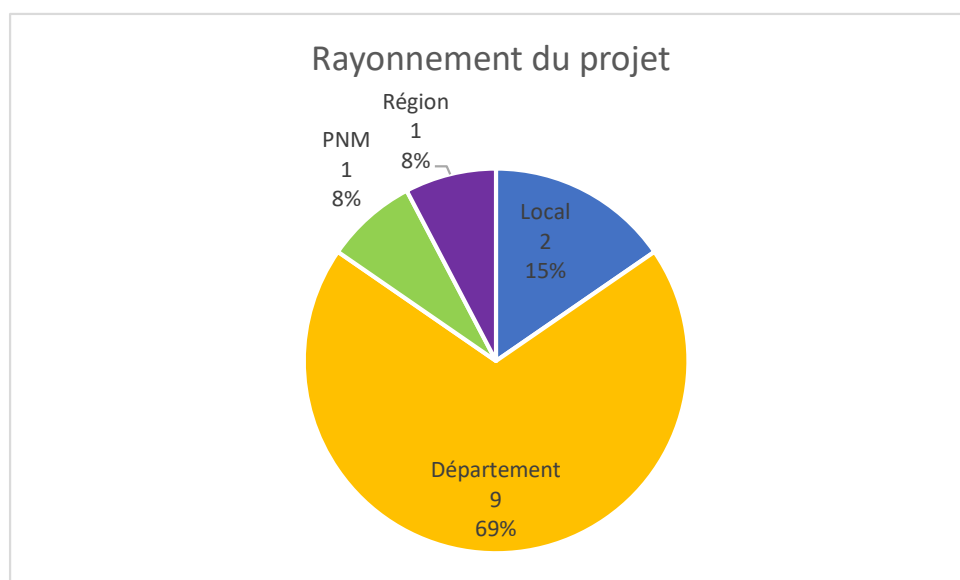
- La durée des projets

Durée du projet	Nombre de projet	Montant FEAMPA alloué	Montant moyen par dossier
De 6 mois à 1 an	3	81 162,00 €	27 054€
De 1 à 3 ans	9	304 966,96 €	34 107,44€
Plus de 3 ans	1	80 696,01 €	80 696,01 €
TOTAL	13	466 824,97€	35 909,61€

- La durée des projets par type de projet



- Le rayonnement des projets



➡ Nombre de projets mutualisés :

- 6 projets mutualisés sur les 13 sélectionnés
- Avec le GALPA La Rochelle Ré Aunis : 5 (CRC 17, CDPMEM, CAPENA, QUALYSE, PNM EGMP)
- Avec le GALPA BARVAL : 1 (CAPENA)

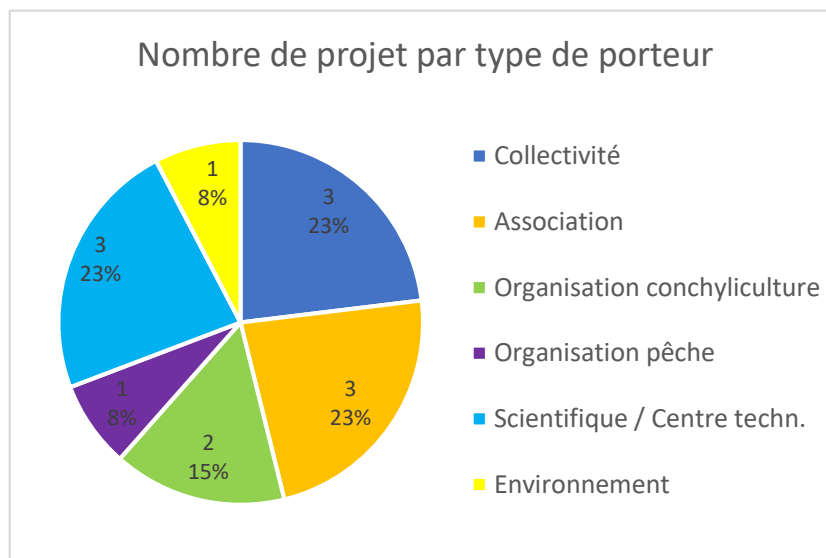
➡ Qualification des porteurs de projets

- Typologie des porteurs de projets

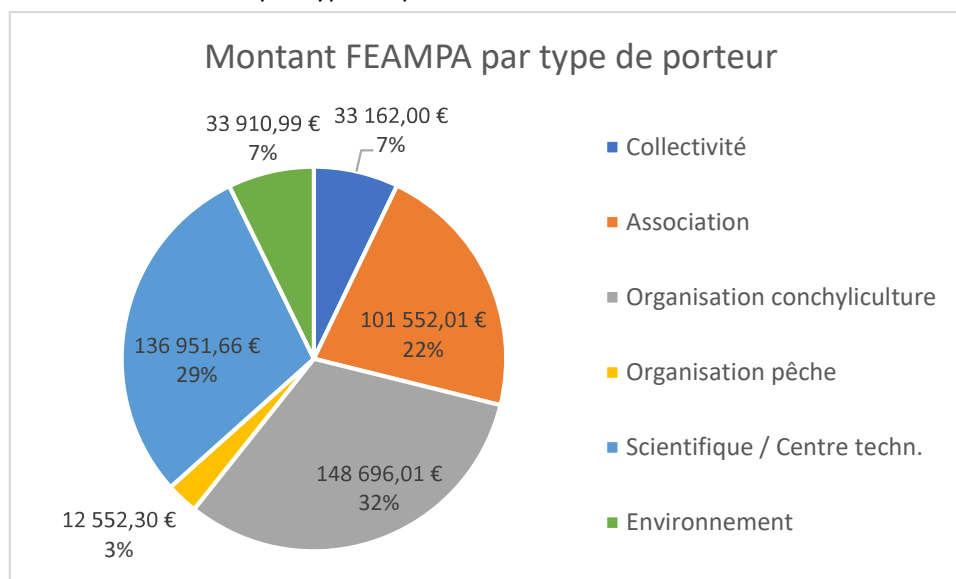
11 porteurs de projets différents / structures différentes

38% des projets portés par des structures publiques et 62% par des structures privées.

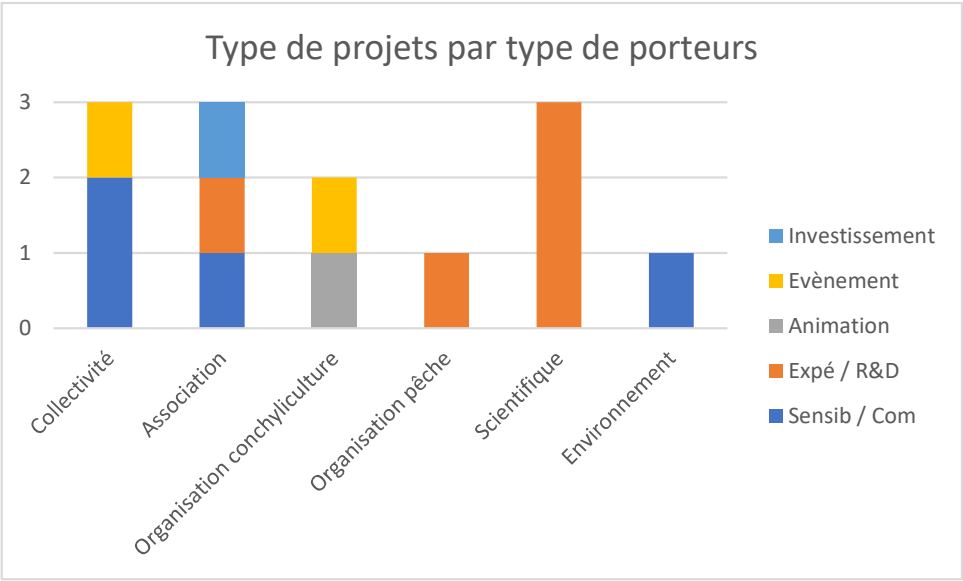
- Nombre de projet par type de porteur



- Montant FEAMPA par type de porteur



- Types de projets par types de porteurs



Mise en œuvre du DLAL FEAMPA et état d'avancement en 2024

La stratégie territoriale interfonds a été construite à une échelle territoriale nouvelle, le territoire Îles et Estuaires Charentais. Elle est déclinée en 4 objectifs prioritaires comprenant eux-mêmes plusieurs sous-objectifs. Le DLAL FEAMPA s'inscrit au sein de deux objectifs de cette stratégie globale et se décline en trois fiches-actions.

La mission d'animation et de gestion du programme DLAL FEAMPA est assurée par 1 ETP au sein de la structure porteuse du programme, le PETR du Pôle Marennes Oléron.

Objectif stratégique 4 : Une transition bleue en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la préservation d'un territoire maritime et littoral situé entre mer et marais

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Il vise à diminuer l'empreinte environnementale des filières bleues tout en maintenant leurs dynamiques économiques et à valoriser l'identité maritime du territoire.

FA 4.1. Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Les actions soutenues contribueront à diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue tout en maintenant leurs dynamiques. Plus spécifiquement, sous cette fiche-action, le territoire vise à conforter les dynamiques économiques des filières tout en développant de nouvelles perspectives (nouvelles productions, diversification et nouveaux modèles économiques). Un premier volet s'attachera à modifier les pratiques en matière de gestion des déchets. Un deuxième volet visera à stimuler et accompagner les productions, actuelles ou nouvelles, du territoire en valorisant les produits, en encourageant la diversification et en accompagnant les besoins des professionnels.

FICHE ACTION N°1	DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE	
Rappel des objectifs opérationnels	> Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource > Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	400 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	400 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 9 - Emplois créés (ETP) : 2 - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : 1 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information : 6	

Projets soutenus au titre de la stratégie	2023	> Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de la Cotinière (2023) - Département Charente-Maritime : 20 000 € FEAMPA ; 20 00€ Région NA ; 50 000€ de CT > Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais (2023) - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique : 8 304€ FEAMPA ; 8 304€ Région NA ; 20 760€ de CT > La Gaurivaudière - La vie des pêcheurs-ostréiculteurs à Saint-Trojan au XXème siècle (2023) - Société des Régates de Saint-Trojan : 4 823,94€ FEAMPA ; 4 823,94€ Région NA ; 12 059,84€ de CT > Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles (2023) - Association Crevette Impériale des Marais Charentais : 36 034,47€ FEAMPA ; 36 034,47€ Région NA ; 90 086,17€ de CT > Création d'une station de broyage des déchets issues des activités ostréicoles (2023) - ADEI - Terre Mer Chantier : 60 693,60€ FEAMPA ; 60 693,60€ Région NA ; 151 734€ de CT
	2024	> Opération Territoriale Aquacole (2024) - Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime : 80 696,01€ FEAMPA ; 80 696,01€ Région NA ; 201 740,02€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (76% IEC et 24% LRRA) : 265 447,40€ CT Global > Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette (2024) - Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron : 68 000€ FEAMPA ; 68 000€ Région NA ; 170 000€ de CT > Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un événement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec (2024) - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique : 4 858€ FEAMPA ; 4 858€ Région NA ; 12 145€ de CT > EPEEC - Étude du Potentiel d'Exploitation des Étoiles de mer en Charente-Maritime (2024) - Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins : 12 552,30€ FEAMPA ; 12 552,30€ Région NA ; 31 380,74€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (25% IEC et 75% LRRA) : 125 522,95€ CT Global
Total FEAMPA	295 962,32 €	
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

FA 4.2. Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Les actions soutenues contribueront à diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue. Plus spécifiquement, sous cette fiche-action, le territoire vise à préserver une bonne qualité environnementale, support de production des filières pêche et aquaculture tout en anticipant les futurs défis climatiques. Un premier volet s'attachera à modifier les pratiques et à accroître la sensibilisation des acteurs aux effets du changement climatique. Il vise à identifier des voies d'amélioration et à développer des pratiques aux impacts positifs. Au-delà, l'objectif est une meilleure adéquation des pratiques anthropiques aux équilibres écosystémiques. Un second volet visera à maintenir et améliorer la qualité des eaux qui constituent un vecteur commun à toutes les filières de l'économie bleue durable.

FICHE ACTION N°2		QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE
Rappel des objectifs opérationnels	> Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique > Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	550 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	550 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 4 - Emplois créés (ETP) : 0 - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : 4 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information : 0	
Projets soutenus au titre de la stratégie	2023	> ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone conchylicole (2023) - CAPENA - Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine : 57 129,11€ FEAMPA ; 57 129,11€ Région NA ; 142 822,78€ de CT Dossier Mutualisé avec BARVAL (66% IEC et 34% BARVAL) : 214 028,70€ CT Global
	2024	> AROSE - Aquaculture conservatrice d'Ostréa Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d'une patrimoniale et de son exploitation (2024) - CAPENA - Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine : 41 242€ FEAMPA ; 41 242€ Région NA ; 103 104,99€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (52% IEC et 48% LRRRA) : 198 278,89€ CT Global > PREDICTO - Outil de PREDIction des norOvirus pour les professionnels des filières ostréicoles (2024) - QUALYSE : 38 580,55€ FEAMPA ; 38 580,55€ Région NA ; 96 451,38€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (50% IEC et 50% LRRRA) : 192 902,75€ CT Global > SENSIBIOD : Collecte, synthèse et élaboration d'outils d'identification des habitats et espèces marines sensibles du PNM EGMP et diffusion de bonnes pratiques pour leur conservation (2024) - Parc naturel Marins de l'estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis : 33 910,99€ FEAMPA ; 33 910,99€ Région NA ; 84 777,48€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (50% IEC et 50% LRRRA) : 169 554,95€ CT Global
Total FEAMPA	170 862,65€	
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

Objectif stratégique 5 : Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires

Dans le cadre du programme territorial interfonds, le territoire se donne pour objectif de soutenir le développement et l'amorçage de coopérations avec d'autres territoires localisés en région Nouvelle-Aquitaine, en France, en Europe et hors Union Européenne afin d'améliorer les stratégies locales et la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions. Il est plus spécifiquement attendu ici une meilleure compréhension des enjeux locaux et des solutions possibles à mettre en œuvre localement à travers l'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur des initiatives conduites sur d'autres territoires et portant intérêt pour le territoire, ainsi que par le développement conjoint de stratégies et la mise en œuvre conjointe d'actions visant à répondre à des problématiques communes et à stimuler les complémentarités entre les territoires. L'expérimentation sera encouragée.

FA 5.3. Coopération pour accompagner une transition bleue en faveur des filières pêche et aquaculture

L'ambition du territoire est d'initier des coopérations avec d'autres territoires localisés en région Nouvelle-Aquitaine, en France, en Europe et hors Union Européenne afin d'améliorer les stratégies locales et la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions.

FICHE ACTION N°3	COOPÉRATION EN FAVEUR D'UNE TRANSITION BLEUE DES FILIÈRES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	
Rappel des objectifs opérationnels	Toutes les thématiques traitées dans la stratégie pourront faire l'objet d'un projet de coopération. Plus spécifiquement, les thématiques présentées dans l'objectif 4 de la présente stratégie territoriale visant à accompagner une transition bleue en faveur des filières de la pêche et de l'aquaculture seront ciblées sous cette fiche-action. La francophonie sera également soutenue comme axe transversal permettant un levier de développement local.	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	50 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	50 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 0 - Emplois créés (ETP) : - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information :	
Projets soutenus au titre de la stratégie		
Total FEAMPA	0€	
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

Animation et communication

Avenant à la convention GAL et organisme intermédiaire

A la demande de la Région un avenant à été signé en date du 10/12/2024 afin de simplifier les modalités de modification de la composition du GALPA. Aussi, si une structure est modifiée au sein du groupe d'acteurs, cette décision sera notifiée à la Région et ne nécessitera pas l'édition d'un nouvel avenant.

Les réunions du GALPA

L'année 2024 a été une année riche en sélection de projets, 3 réunions GALPA ont été organisées, une en février, une seconde en juin et une troisième en octobre.

Les projets sont largement débattus, les acteurs s'intéressent aux dossiers et la complémentarité des compétences des acteurs se fait ressentir lors des discussions. Il existe une grande diversité des projets et l'on constate que le montant engagé par projet est souvent corrélé avec leur bénéfice pour la pêche

et l'aquaculture. Il existe une réelle priorisation des dossiers en fonction de leurs bénéfices vis-à-vis de la pêche et de l'aquaculture.

Les porteurs de projet viennent systématiquement défendre leur projet et répondre aux questionnements soulevés.

De même, les membres du GALPA sont assidus et le double quorum est atteint sur chacune des réunions.

Rendez-vous et échanges avec les porteurs de projet

- 16 rendez-vous avec des porteurs de projets / suivi de projets
- 16 réunions relatives aux filières
- 6 réunions sur l'émergence de projets
- Multiples échanges téléphoniques non tracés

Les outils du GALPA

Les différents outils de suivi et permettant le dépôt d'un dossier sont finalisés et consolidés : fiche projet, convention de partenariat, présentation destinée aux nouveaux porteurs, tableau des conflits d'intérêt, grille de sélection, suivi de présence des membres.

De plus, un outil de suivi des dossiers a été formalisé pour suivre tous les échanges et la vie des dossiers entre le GALPA, les porteurs de projets ainsi que la Région.

Suivi des réunions du Groupe de Travail Interfonds (GTI)

Des réunions techniques régulières ont lieu entre les différents animateurs du volet territorial des fonds européens. Ces réunions sont l'occasion de partager les projets sélectionnés par les membres du GALPA.

Les groupes de travail thématiques

Mission croissance bleue sur le territoire de contractualisation

Depuis septembre 2020 une mission croissance bleue est engagée sur le territoire Îles et Estuaires Charentais.

Un comité technique a été organisé en 2024. Un comité de pilotage le 10 octobre 2024 juin a permis de réaliser un premier bilan des actions entreprises. De plus, fin 2024, il a été annoncé le départ de la chargée de mission. Un recrutement est en cours.

Groupe de travail sur les norovirus

Suite aux rencontres nationales des GALPA en juillet 2024 (voir ci-dessous), les GALPA ont souhaité travailler sur la thématique des norovirus identifiée comme étant commune et soulevant de forts enjeux. Le GALPA Îles et Estuaires Charentais est chef de file sur l'organisation de ces temps d'échanges.

Une première réunion en visio a été organisée en septembre 2024 afin de partager les projets, les méthodes et les besoins des territoires GALPA. Une seconde réunion sera programmée au printemps 2025.

Les réseaux du DLAL FEAMPA

Le réseau régional

Une visioconférence le 22 janvier 2024 s'est tenue afin d'officialiser le lancement de la programmation du DLAL FEAMPA 2021-2027.

Deux réunions techniques avec le service instructeur de la Région ont été organisées sur l'année 2024. Une première sur les régimes d'aides d'état en juin et une seconde en septembre afin d'aborder les différents questionnements techniques des GALPA. Une FAQ a été mise en place par les GALPA afin d'annoter au fur et à mesure les règles de gestion en vigueur.

Le GALPA Côte basque Sud Landes qui avait recruté un animateur est à nouveau contraint de recruter et n'a pas commencé la sélection des dossiers.

Le réseau national DLAL FEAMPA

Les 2 et 3 juillet s'est déroulé la première rencontre nationale des GALPA à Saint-Malo. Deux projets accompagnés par le FEAMP ont été présentés, la Route des Saveurs Maritimes (OT IOMN) ainsi qu'un dossier sur des sondes mesurant la qualité de l'eau (CRC 17).

Le réseau européen FAMENET

Le réseau européen des GALPA organise chaque mois des cafés FAMENET en visioconférence afin de partager les principaux questionnements des animateurs. Des séminaires thématiques sont également proposés. Une rencontre a eu lieu en 2024 sur les outils numériques de la pêche.

Communication

Site Internet du Territoire Îles et Estuaires Charentais

Le site internet créé l'année précédente est mis à jour régulièrement. Cette année a également été l'occasion de proposer une mise à jour des sites internet des collectivités intégrées au territoire Îles et Estuaires Charentais. Aussi les quatre intercommunalités ont actualisé leur site et les renseignements liés au DLAL FEAMPA.

Formation et participation à des journées thématiques ou colloques

- 2/02/2024 : Journée des zones humides organisées par le Département de la Charente-Maritime
- 4/04/2024 : journée de restitution du projet RETROSCOPE IFREMER
- 20 et 21 mars 2024 : Salon conchylicole de la Tremblade
- 23/05 2024 : colloque de restitution des initiatives pour le suivi de la pêche à pied
- 9 et 10 septembre 2024 : Formation contrôle des marchés publics dans le cadre des fonds européens

Perspectives 2025

L'année 2025 sera l'année de mi-parcours du DLAL FEAMPA aussi il est nécessaire de continuer à encourager le dépôt des projets et à maintenir la dynamique de consommation de la maquette et de sélection des dossiers. Une première réunion du GALPA est fixée au 31 mars 2025.

La poursuite des animations thématique est prévue notamment avec l'organisation d'un second temps d'échanges sur les norovirus en février après la saison ostréicole.

Il sera également proposé aux membres du GALPA une animation thématique sur le changement climatique afin d'encourager le dépôt de dossier sur la fiche-action 2 de la stratégie qui est moins sollicitée.

Enfin, une évaluation à mi-parcours sera proposée aux membres votants du GALPA.

En termes de formation, une cession sur l'outil excel est envisagée.

ANNEXES

- Comptes rendus des réunions du GALPA + diaporama
- Comptes rendus des groupes de travail thématiques organisés en 2024 : « norovirus » et « croissance bleue durable »
- Documents de suivis du GALPA

CONTACTS

Monsieur Michel PARENT
Président du Pôle Marennes Oléron
22 rue Dubois Meynardie
17320 Marennes
05 46 47 49 71
www.marennes-oleron.com
www.ilesetestuairescharentais.com

Chargée de mission : Gabrielle Mossot
g.mossot@marennes-oleron.com
05 46 75 23 89
06 16 46 82 06

Fait à Marennes-Hiers-Brouage, le 27 novembre 2025

